Dates clés Taxe d’apprentissage 2023

Déclaration des éléments comptables via

la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

Avril

05 mai

Prélèvement du solde de la TA pour les entreprises de plus de 50 salariés

15 mai

Prélèvement du solde de la TA pour les entreprises de moins de 50 salariés

25 mai

Fléchage de votre taxe d’apprentissage sur SOLTéA vers notre

UAI 038443L

15 juillet

Reversement à notre formation de votre taxe d’apprentissage par la Caisse des dépôts et Consignation

UGA Université Grenoble Alpes

UFR PhITEM

Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique